

Centre de Santé Pesqué

25 ans au coeur de la ville

le 27 octobre 1989

Intervention de Jack RALITE. Maire.

Ce 25ème anniversaire de la réalisation du Centre de Santé d'Aubervilliers est une occasion nouvelle pour tous ceux qui dans notre ville ont la santé à coeur de se retrouver. Ils sont de plus en plus nombreux à sentir la nécessité de mieux se connaître et, votre présence ce soir en témoigne, apprécient ces instants privilégiés de rencontre.

Pour la Municipalité, pour le Maire de la ville, ces moments sont importants et utiles, en contribuant à faciliter une bonne coordination, souhaitable pour nos concitoyens, de tous les créateurs de santé, publics ou privés, d'Aubervilliers. C'est une responsabilité publique et locale en matière de santé, et c'est important car la santé est encore un concept très jeune dont l'élaboration est sans doute loin d'être terminée.

Dans quelques semaines, chacun d'entre nous va souhaiter à ses proches, famille et amis, une bonne santé. Il me semble que les réalisations mises en place par la Municipalité en ce domaine y contribuent.

Evoquons en premier lieu le Centre de Santé, puisque c'est son anniversaire. Je souhaite en rappeler succinctement l'histoire.

De nombreux habitants de notre ville, qui viennent y consulter, pensent peut-être qu'il s'agit d'une réalisation banale et normale et qu'il doit exister de tels Centres de Santé un peu partout en France. Pourtant, il n'y en a que quelques dizaines qui offrent une telle diversité de soins, de consultations et d'actions de prévention, de promotion de la santé. Ils ont pour la plupart été créés par des municipalités comme la nôtre et par la Mutualité des Travailleurs.

Il a fallu, au début des années 1960, beaucoup de dynamisme et d'obstination aux élus d'Aubervilliers pour pouvoir construire et équiper cet établissement qui devait remplacer le vieux dispensaire de la rue Achille Domart. Celui-ci construit avant la guerre, avait d'abord été un dispensaire de médecine à la chaîne, que l'on appelait charitable, pour tous ceux qui, avant l'existence de la Sécurité Sociale, ne pouvaient pas se faire soigner normalement.

Après la libération et la mise en place de la Sécurité Sociale, la nouvelle municipalité l'aménagea, y améliora l'équipement et le fonctionnement, créa de nouvelles consultations, y institua le Tiers-Payant, mais il ne pouvait pas répondre aux besoins de la population ni à sa demande de consultations diversifiées dans des locaux plus modernes et accueillants.

Pour André Karman, il s'agissait d'une priorité et la liste qu'il conduisait en 1959 aux élections municipales proposa dans son programme, je m'en souviens très bien, la réalisation d'un Centre de Santé moderne au cours du mandat de 6 ans qu'elle sollicitait des électeurs. Il fallut ensuite le concevoir, faire les plans et obtenir le financement de cet équipement. Si la Sécurité Sociale participa à cette réalisation en accordant une subvention et un prêt (ce qu'elle ne fait plus maintenant pour de telles réalisations), l'Etat ne donna pas un sou et la ville dût supporter la plus grande partie du financement de cette construction qui fut terminée, équipée et mise à la disposition de la population en 1964, voici donc 25 ans.

Promesse faite... promesse tenue. Le Centre de Santé fut appelé Centre "Docteur Pesqué" en souvenir de ce médecin généraliste d'Aubervilliers, exerçant rue Ferragus, qui fut fusillé en 1941, avec 26 autres résistants, à Chateaubriand où il avait été interné. Le choix de ce nom était un symbole :

- c'était le nom d'un des premiers résistants français à l'occupation de notre pays et nous devons nous souvenir que c'est le Conseil National de la Résistance qui a pendant la guerre conçu le programme de Sécurité Sociale qui sera mis en place après la fin de celle-ci.

- c'était le nom d'un habitant d'Aubervilliers, d'un médecin généraliste libéral car le Centre de Santé n'était pas conçu pour être concurrent des médecins libéraux de notre ville mais pour être complémentaire, pour offrir une possibilité supplémentaire d'accès aux soins, compléter l'équipement de santé qu'offraient déjà les deux cliniques de la ville avec l'espoir que serait bientôt réalisé un hôpital sur les terrains du fort d'Aubervilliers. Il donnait à la population une nouvelle liberté : celle de choisir une autre forme de médecine : une médecine d'équipe sans lien direct d'argent entre le consultant et le praticien.

Je veux dire un bonjour affectueux à sa famille présente à chaque fois que nous évoquons fidèlement Antoine Pesqué.

Depuis 25 ans, l'équipe de ce Centre de Santé a pu mener, grâce à l'appui de la municipalité, de multiples actions souvent novatrices dans le domaine des soins et de la prévention :

. en créant un Centre de Planification et d'éducation familiale, bien avant la loi Veil, qui fit partie des premiers établissements agréés comme tels en France, rendant ainsi la contraception accessible pour toutes les habitantes de notre ville, à une période où elle n'était réalisée que par bien peu de médecins,

. en organisant le dépistage précoce de nombreuses formes de cancer,

. en menant des actions diversifiées de soins et de prévention de l'alcoolisme et de toutes les toxicomanies,

. en mettant sur pied un service de maintien à domicile des personnes très âgées et handicapées de notre ville, qui sans lui devraient être hospitalisées alors qu'elles souhaitent rester à leur domicile et y être soignées par leur médecin traitant. Ce service et c'est une originalité bénéfique fonctionne avec le concours de toutes les infirmières libérales de la ville qui le souhaitent,

. en faisant des actions d'éducation pour la santé en particulier dans certains établissements scolaires.

Depuis la création de ce Centre dont Marguerite Le Maut, puis Madeleine Cathalifaud assurèrent la responsabilité élue, la Municipalité cherche à en améliorer chaque année l'équipement et le fonctionnement.

Pour m'en tenir aux initiatives récentes :

En 1988 a été installée l'informatisation du tiers payant et des locaux ont été construits pour le service de maintien à domicile des personnes âgées et les services gestionnaires.

En 1989 un équipement dentaire a été renouvelé, un nouveau mammographe installé et des travaux pour améliorer le service d'accueil ont été effectués.

En 1990 est prévue la reconstruction du service de kinésithérapie.

C'est maintenant Jacques Salvator qui assume en tant qu'adjoint la responsabilité de ce centre et plus généralement de la santé, Madeleine Cathalifaud continuant d'animer la prévention primaire.

J'ajouterai que tout le rôle que joue ce Centre de Santé est malheureusement loin d'être totalement pris en compte par la Sécurité Sociale et une bonne partie de son budget reste à la charge de la ville. Lorsque j'étais Ministre de la Santé, j'avais pu, en signant un arrêté conjoint avec ma collègue, Nicole Questiaux, alors Ministre des Affaires Sociales, faire supprimer les abattements de tarifs qui pénalisaient les Centres de Santé, ce principe de l'égalité des tarifs ayant d'ailleurs été repris par une loi en 1985. J'avais également mis en place une commission, animée par un membre de mon cabinet, ne cachons pas son nom c'était notre hôte d'aujourd'hui directeur de ce centre, le Docteur Buisson, chargé d'analyser le rôle des Centres de Santé et d'étudier les moyens qui devaient leur être alloués pour jouer pleinement ce rôle. Ceci dit les dispositions qu'elle proposait en faveur des Centres de Santé n'ont pas encore vu le jour.

La protection de la Santé à Aubervilliers c'est aussi beaucoup d'autres réalisations souvent également exemplaires. Je citerai :

- le Centre de Santé Mentale du Pont Blanc qui permet des soins sans hospitalisation, des hospitalisations de jour, le fonctionnement d'appartements thérapeutiques. Son équipe a permis que les troubles psychologiques et la maladie mentale puissent être traités au sein de la cité.

- les six centres de Protection Maternelle et Infantile qui ont contribué à ce que la prévention infantile se développe de plus en plus au sein de notre ville.

- le Centre Médico Psycho Pédagogique qui permet la prise en charge le plus précoce possible des troubles psychologiques de l'enfant.

- L'Institut Médico-Pédagogique si précieux aux jeunes handicapés.

- le Centre Médico Sportif.

- Le dispensaire d'hygiène sociale rue Sadi Carnot.

- le service de Médecine du Travail inter-entreprises de la rue Lécuyer.

J'espère ne pas avoir été courtoisement complet.

Dans notre ville, la protection de la santé c'est également deux importantes cliniques privées, l'Orangerie et la Roseraie, bénéficiant toutes deux dans différents domaines de praticiens hautement qualifiés et d'un équipement technique très moderne et performant.

C'est aussi de nombreux médecins généralistes et spécialistes, chirurgiens-dentistes, pharmaciens, kinésithérapeutes, infirmières et praticiens divers de la santé ayant un exercice libéral.

L'action de tous ces professionnels est indispensable pour le maintien de la santé de la population. Pour nous Elus, leur action doit se juger en termes de complémentarité. L'intérêt des habitants de notre ville est que ces structures de santé et tous ces professionnels puissent le mieux possible coordonner leur activité et la municipalité cherchera toujours à les aider pour ce faire si ils en ont besoin. C'est ce que nous faisons actuellement pour les nouvelles gardes de nuit.

Il me semble impossible aujourd'hui en évoquant le rôle irremplaçable dans notre ville de l'exercice libéral de ne pas dire mon sentiment sur la convention médicale qui doit être en principe conclue d'ici le 1er novembre. Mon sentiment est le même que celui exprimé récemment par le Professeur Jacques Roux qui a été un grand directeur général de la Santé et le Président élu à l'unanimité (ce qui ne s'était jamais vu) du Conseil Exécutif de l'Organisation Mondiale de la Santé. Il est d'ailleurs venu alors qu'il assumait ces hautes charges visiter et apprécier le travail "santé" qui se fait dans notre ville.

L'enjeu actuel pour les médecins est une revalorisation des honoraires conventionnés dont la nécessité est évidente (elle l'est d'ailleurs tout autant pour les Centres de Santé). Pour les assurés, l'enjeu est le remboursement sur des bases garantissant l'accès de tous à des soins de qualité. Le socle commun de ces enjeux c'est la Sécurité Sociale, alors même que se met en place un dispositif alourdissant les cotisations et les impôts des assurés et diminuant les prestations. Ce ne sont pas les dépenses de soins qui génèrent le déficit de la Sécurité Sociale, ce sont les bas salaires et le chômage, c'est l'abandon de son financement par les richesses créées, alors que les profits des grandes sociétés et de la spéculation boursière explosent. La part des abus est insignifiante et ce ne sont pas les assurés sociaux ni les médecins qui mettent le système en péril. Imposer, sous le vocable de maîtrise des dépenses, une plus grande participation du budget des familles pour accéder aux soins, aggravera les inégalités devant la maladie. La Convention devrait exclure toute mesure qui tendrait à justifier, à favoriser, voire à contraindre à des secteurs différents de tarifs et de remboursements. De telles mesures seraient d'autant plus injustes que l'argent existe. En prélevant autant pour la santé sur les revenus financiers que sur les revenus salariaux, c'est-à-dire 13,6 % on actualiserait simplement la notion de solidarité nationale et obtiendrait un financement suffisant pour la santé.

Je sais l'émotion actuellement existante. Elle gagne même les laboratoires. La Direction de celui du Boulevard Anatole France m'a fait connaître la nouvelle nomenclature prévue pour les actes de biologie. Elle destabilise ces structures démontrent les intéressés.

La médecine française doit rester une médecine de qualité, permettant l'accès de tous aux thérapeutiques modernes et performantes. Elle doit conserver un corps médical de haut niveau, riche d'une tradition, où voisinent et collaborent des médecins exerçant sous des formes différentes et où la médecine libérale a toute sa place. La solution du problème des médecins n'est pas dans la résignation, leur intérêt comme celui des salariés est d'obtenir un financement de la politique de santé, basé sur la justice sociale. Cela ne se fera pas sans action et l'ancien Ministre de la Santé sera à leur côté si ils veulent la mener en coordination avec les assurés sociaux comme j'ai été avec la Municipalité aux côtés des infirmières dont le mouvement il y a quelques mois a fait éclater le fait que la santé est maintenant un problème sorti de sa technicité, un problème de société, un problème d'écologie humaine.

Malgré l'importance des structures de santé déjà existantes et l'action des divers professionnels exerçant dans notre ville, il existe cependant encore une faille importante dans le dispositif de soins de ce secteur qui pour moi reste une blessure ouverte faite à toute la population de cette banlieue.

Aubervilliers et les villes qui l'entourent ne disposent toujours pas de moyens hospitaliers publics suffisants en particulier pour les soins des maladies nécessitant une très haute technicité. Il n'existe pas dans le secteur public de notre département de neuro-chirurgie, de chirurgie cardiaque, de services effectuant des greffes d'organes, d'unités INSERM. Tous ces services sont concentrés dans Paris et dans certains grands hopitaux de la banlieue Sud.

La réalisation de l'Hôpital d'Aubervilliers dont les plans ont été approuvés il y a plus de 5 ans reste bloquée par l'Assistance Publique présidée par Jacques Chirac qui préfère réaliser de nouveaux hopitaux dans Paris qu'en banlieue. Ainsi la réalisation d'un nouvel hopital dans le 15ème arrondissement passera avant celle prévue sur les terrains du fort d'Aubervilliers.

Mais la santé, les spécialistes le savent bien, n'est pas uniquement l'affaire des professionnels. Leur action n'est qu'un maillon dans la chaîne de l'action pour la Santé.

Parler de Santé, c'est aussi obligatoirement réfléchir sur les grandes inégalités qui existent en ce domaine : inégalités entre les pays développés et ceux du tiers monde, mais aussi inégalités dans un même pays, en particulier dans un pays comme le nôtre : ne sont-ce pas souvent les mêmes que le destin écrase en accumulant sur eux les déficiences de toutes sortes, les salaires les plus bas, l'instruction la plus faible, les travaux les plus durs, le logement le moins salubre.

A Aubervilliers, avec la crise qui conduit au chômage beaucoup de gens ne disposent pour vivre que d'une somme mensuelle maximale de 2.000 F pour une personne et de 3.000 F pour un couple ; on en connaît les répercussions sur la santé. Le Centre de Santé et certains médecins libéraux donnent bien sûr des soins gratuits mais ne peuvent s'attaquer aux causes de la mal-vie destructrice de santé, cette mal-vie que nos services sociaux et le service d'hygiène connaissent au quotidien.

Tenter de corriger tout ce qui entraîne ces inégalités en matière de santé est le fondement même de toute politique véritable de prévention. Impulser une politique de santé dont la prévention serait une composante fondamentale a été pour moi un but prioritaire lorsque je fus Ministre de la Santé. Un groupe de spécialistes éminents réunis alors élaborait un projet d'une politique de promotion de la santé par la prévention. Leur analyse rejoignait celle que nous avons faite à Aubervilliers à partir de notre expérience sur le terrain au contact de la population.

La promotion de la santé nécessite la participation conjointe des professionnels de la santé, des enseignants, des associations, de toute la population et de ses élus dans les divers quartiers pour déterminer les besoins, les moyens et évaluer les actions menées.

La Municipalité par nombre de ses actions participe à la promotion de la santé dans le cadre de ses limites budgétaires.

En effet, améliorer le cadre de vie, le logement, l'hygiène de l'habitat, les conditions de vie et de sécurité d'une cité, c'est faire une grande action de santé.

- Obtenir l'amélioration des conditions de transport, c'est diminuer la fatigue donc protéger la santé,
- Lutter pour conserver l'emploi, pour en créer de nouveaux, pour améliorer les conditions de travail, c'est agir pour la santé,
- Faire une politique pour le petit enfant en créant des crèches, des écoles maternelles, comme celles de notre ville, en organisant des loisirs c'est la base indispensable de toute politique de santé car l'on sait de plus en plus l'importance primordiale qu'a cette période de la petite enfance.
- Appliquer une politique sociale, telle qu'elle existe dans notre ville, c'est donner des moyens de santé.
- Améliorer les possibilités d'activités sportives dans une conception ne reposant pas uniquement sur la compétition mais se donnant comme but de permettre à chacun d'améliorer ses possibilités physiques, c'est bien évidemment oeuvrer pour la Santé.
- Permettre le développement d'une culture en faveur de tous, favoriser le débat d'idées, permettre l'accès à la lecture, au théâtre, à l'art, à la musique est également bénéfique pour la santé.
- Développer des foyers, des clubs, des restaurants pour nos aînés, favoriser leurs loisirs, lutter contre leur solitude, éviter des hospitalisations, c'est faire aussi, même à cet âge, de la prévention en particulier sur la perte de l'autonomie.

Voilà les quelques remarques que je voulais faire après le Docteur Buisson à l'occasion de ce 25ème anniversaire que je saisis pour saluer tous ceux, toutes celles qui aujourd'hui mais aussi hier font, ont fait ce centre de santé ou encore cette année seront venus 1000 consultants de plus. Vous le constaterez nous l'avons inscrit dans une histoire plus longue et plus large que la sienne puisque à l'exposition sur sa propre histoire a été jointe une exposition que nous a procuré Jacques Salvator et qui développe la politique de santé de notre pays de la Révolution Française à nos jours, de cette Révolution qui créa le droit à l'assistance, libéra les aliénés de leurs chaînes, inventa le financement d'Etat pour les hôpitaux ; l'Etat doit à tous les citoyens une subsistance, assurer la nourriture, un vêtement convenable et un genre de vie qui ne soit pas contraire à la santé disait Montesquieu. Cette exposition est visible à la mairie dans le petit salon jusqu'au 10 novembre.

Pour conclure je voudrais vous informer d'une initiative que nous prenons dans le domaine de la réflexion sur la santé et qui concerne l'Ethique. Sans doute est-ce une tradition le serment d'Hypocrate a un caractère éthique. Mais laissez-moi vous compter une petite histoire. Je visitais avec J.P. Chevènement à Villejuif le Centre Anti-Cancéreux dont le Professeur Tubiana venait de prendre la direction. A la sortie les radios étaient là. Elles s'approchent et nous disent la naissance à Clamart de celui que l'on appelle le bébé éprouvette. En fait ces personnels voulaient nos réactions. J.P. Chevènement qui était en charge de la Recherche Scientifique répondit : "Bravo la science". Moi aussi, mais j'ajoutais aussitôt votre information me donne un peu le vertige. On pouvait faire l'amour sans avoir d'enfants, maintenant on peut avoir un enfant sans faire l'amour. Cet enfant ne peut-il être de nulle part. Dans ce monde où l'argent est roi et souvent roi absolu on voit bien qu'il y a des risques. Il faut poser très fortement les positions d'éthique qui ne s'identifient pas à des problèmes de morales mais sont de nouveaux problèmes de société, et c'est ainsi qu'est né le Comité National d'Ethique, le premier au Monde dont les travaux sont importants et ont fait voici 2 ans l'objet d'un rapport de haute tenue rédigé par Lucien Sève.

Et bien nous avons pensé et cela aura lieu le jeudi 23 novembre en soirée permettre à ce philosophe accompagné d'un gynécologue lui aussi membre du Comité National d'Ethique, le Professeur André Boué, de venir débattre ensemble et avec vous de ces questions d'Ethique dans le domaine humain par excellence, celle de la santé, celui de la vie. Dès maintenant je vous y invite chaleureusement.

Valéry :

on peut dire que l'homme s'éloignant de plus en plus et bien plus rapidement que jamais de ses conditions primitives d'existence, il arrive que tout ce qu'il sait c'est-à-dire tout ce qu'il peut s'oppose fortement à ce qu'il est".